

Couleurs pigmentaires

LES COULEURS TERTIAIRES

ARTS PLASTIQUES — SECONDAIRE



LANGAGE PLASTIQUE

2^E CYCLE DU SECONDAIRE

R

FORMATION OBLIGATOIRE

Définition : La couleur pigmentaire est constituée de pigments naturels ou synthétiques. Ces poudres une fois mélangées à un liant (de l'eau, de l'huile, l'œuf, etc.) permettent d'obtenir de la peinture. Les couleurs tertiaires (jaune orangé /rouge violacé, etc.) sont des couleurs obtenues en mélangeant une couleur primaire avec l'une ou l'autre de ses couleurs secondaires en quantité égale.

récit Service national
DOMAINE DES ARTS

